

RESSORTS DE COMPRESSION EN FIL D'ACIER TRAITE

Page 1/6

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	2
2.1. PLAN FONCTIONNEL	2
2.2. PLAN FOURNISSEUR	2
3. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	3
4. RÉALISATION	3
4.1. GRENAILLAGE DE RENFORCEMENT	3
4.2. STABILISATION	3
5. CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET D'ASPECT	4
5.1. DIMENSIONS	4
5.2. ASPECT	4
5.3. ÉTAT DE SURFACE	4
6. CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES	4
7. CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES	4
7.1. MATIÈRE	4
7.2. REVÊTEMENT	4
8. ESSAI D'ENDURANCE	4
9. ESSAIS COMPLÉMENTAIRES	4
10. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	6
10.1. HISTORIQUE	6
10.2. DOCUMENTS CITÉS	6
10.3. EQUIVALENT À :	6
10.4. CONFORME À :	6
10.5. MOTS CLEFS	6

1.OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les caractéristiques des ressorts de compression en fil d'acier traité (ressorts de soupapes, ressorts de pompes, ...).

Il précise les essais à effectuer lors de l'approbation et du suivi de la qualité des fournitures concernées.

Le présent cahier des charges ne s'applique pas aux ressorts de suspension de véhicules.

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

La référence au présent cahier des charges sur les documents doit s'effectuer sous la forme : CDC B21 2820.
En outre, les plans doivent comporter les indications suivantes :

2.1.PLAN FONCTIONNEL

- Référence au présent cahier des charges.
- Cotation dimensionnelle tolérancée.
- Indice de la norme de définition du fil d'acier demandé et nuance approuvée, exprimés suivant norme B53 2108.
- Etat de surface des faces dressées.
- Caractéristiques de flexibilité sous charge : charges, hauteurs, température, temps et perte de charge maximale admise.
- Revêtement(s) anticorrosion et indice(s) de(s) norme(s) correspondante(s).
- Conditions, durée et résultats des essais d'endurance, lorsque prévus.

Exemple d'indication de la matière et du revêtement :

Acier 50CV4 trempé-revenu, OTEVA 62, norme B53 2134.
P2a, norme B15 3100.

2.2.PLAN FOURNISSEUR

- Conditions du revenu après enroulement.
- Conditions du grenaillage de renforcement.
- Conditions de stabilisation :
soit température et temps de revenu,
soit indication du blocage à chaud.
- Couleur de la peinture ou de la touche de repérage (après accord avec le Constructeur).